

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP BÂTIMENT A1, PÉNITENCIER DE COLLINS BAY KINGSTON (ONTARIO)

Numéro du BEÉFP : **01-096**
Numéro du RBIF : **09441**
Nom du bien : **Bâtiment administratif (A1)**
Adresse : **Pénitencier de Collins Bay, 455, chemin Bath, Kingston (Ontario)**
Statut du BEÉFP : **Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »**
Date de construction : **1931 à 1943**
Concepteur : **Ministère de la Justice**
Fonction d'origine : **Bâtiment administratif**
Fonction actuelle : **Inchangée**
Modifications : **Une salle d'entreposage a été ajoutée au sous-sol (1958); la disposition intérieure des pièces a été entièrement modifiée; Des escaliers de secours ont été construits aux extrémités est et ouest; L'entrée des véhicules a été transformée en poste de contrôle (1967 à 1968); De nouvelles fenêtres ont été installées (1979 à 1980); De nouvelles moustiquaires ont été installées (1982 à 1983); Le vestibule a été rendu accessible aux personnes handicapées et de nouvelles entrées au rez-de-chaussée ont été transformées en fenêtres le long de la façade sud; Un ajout d'un étage abritant une nouvelle salle de visite et des bureaux a été construit à l'angle sud-ouest (1998).**

Ministère responsable : **Service correctionnel Canada**

Raisons de la désignation

Le bâtiment administratif a été classé édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son importance historique, de l'intérêt qu'il représente sur le plan architectural et de la place qu'il occupe au sein de son milieu.

Valeur historique :

Le bâtiment administratif est associé au système judiciaire canadien et à l'élaboration d'un système correctionnel répondant à la nécessité de disposer de plusieurs paliers de peines afin d'appliquer la loi. Le bâtiment administratif est aussi associé à la création de maisons de correction pour jeunes délinquants à l'intérieur du système judiciaire. La construction du bâtiment administratif a marqué le début de la seconde phase importante de développement non-agricole du canton de Kingston, également caractérisée par la construction de silos à céréales dans les années 1930 et par l'arrivée de Canada Industries Limited dans les années 1940.

Valeur architecturale :

En ce qui trait au style architectural, le bâtiment administratif est un très bon exemple tardif d'un édifice de style château canadien et il constitue l'un des projets les plus impressionnants réalisés par les concepteurs du ministère de la Justice. Doté de quatre étages, d'un toit en pente raide percé de lucarnes à intervalles réguliers, de tours d'angle, d'une corniche à l'ornementation élaborée et d'un parement extérieur richement texturé, le bâtiment administratif a été construit par la main-d'œuvre du milieu carcéral et il est le seul bâtiment de détention de style château qui subsiste au Canada.

Valeur environnementale :

Le pénitencier de Collins Bay est situé au milieu d'un paysage dégagé et il est entouré d'un ensemble éclectique d'édifices. Le bâtiment administratif est situé au centre du mur d'enceinte nord de l'établissement et, avec les murs de la prison et les miradors, il renforce le caractère

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP BÂTIMENT A1, PÉNITENCIER DE COLLINS BAY KINGSTON (ONTARIO)

institutionnel de la prison. Le bâtiment administratif est visible des routes avoisinantes. Sa taille, son architecture caractéristique et son toit rouge vif font de lui un point de repère familier pour les habitants de la ville et de la région.

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques suivants du bâtiment administratif devraient être respectés :

Son rôle en tant que témoin de l'élaboration d'un système correctionnel répondant à la nécessité de disposer de plusieurs paliers de peines pour appliquer la loi se reflète dans :

- Le style château qui est associé au caractère institutionnel des bâtiments fédéraux de l'époque.

Le style château tardif du bâtiment, ainsi que ses matériaux extérieurs et leur mise en œuvre de bonne qualité se reflètent dans :

- La taille et la composition symétrique de ce bâtiment rectangulaire de quatre étages constitué d'une entrée centrale étroite flanquée de deux tourelles ou tours d'angle, d'ails légèrement en retrait, en pierre, à cinq baies et terminées par de modestes tourelles, et de deux pavillons en saillie, à deux baies, situés aux extrémités des ailes et qui comportent des tourelles plus imposantes;
- La silhouette caractéristique et élaborée du toit en tôle rouge, à forte pente et percé de lucarnes disposées à intervalles réguliers, les petites tourelles et les tourelles situées aux extrémités des ailes, toutes surmontées d'un faîteau décoratif;
- La richesse des détails et de la texture des façades extérieures qui comportent une corniche élaborée, des murs à appareil à assises irrégulières en pierre calcaire accentués par des bandeaux lisses, des pierres d'angle, des corbeaux, des encadrements de fenêtres et de portes.

La manière dont le bâtiment renforce le caractère institutionnel du site de la prison se reflète dans :

- Sa position prédominante au centre de la façade publique (mur nord) de l'établissement de Collins Bay;
- Le contraste entre la taille, le style du bâtiment et l'ensemble éclectique de bâtiments situés aux alentours;
- Sa visibilité à partir des routes avoisinantes en raison de son style caractéristique et de son toit rouge vif, qui font de lui un point de repère familier pour les habitants de la ville et de la région.

Pour des conseils au sujet d'interventions proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEEFP. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEEFP.

Novembre 2002